

Circulaire d'information n°400

**Procès Verbal - Assemblée Générale
5 avril 2008 - Maison du Sport Français**

Délégués de ligues représentant les clubs : Provence (Daniel BAUZON, Alain LE BRIZAULT, Annette PIGNOLY) - Picardie (FAGART Régis, LAVERNHE Jean-Claude, LEFEBVRE Gérard, LEFEVRE Daniel, RAMINELLI Jean-Claude, REBEYROTTE Gérard) - Franche Comté (BULLE Jean-Marie, MORICET Sophie, VENANT Thierry, VIROULET Pierre) - Normandie (DESNOYERS Patrick, GUINGOUAIN Gérard, NOEL André, VERROLLES Christian) - Auvergne (CAUCHY Alain, CAUCHY Catherine, DIMOYAT Jean-Pierre, DUPORT Geneviève, GARCON Frédéric, MEGRET Julien, PERRIN Michel) - Bourgogne (GATEAU Gérard, JUNGJUNGER Lionel, LAFOREST Christian, LECLAIRE Claude, OLSEN Claude, PELLEN Catherine, RYS Serge) - Flandres (CABANETOS Denis, JANVIER Dominique, MAUPIN Kléber) - Limousin (Daniel ROUX) - Languedoc Roussillon (CHAMPION Pascal, GRILLAT Olivier, WIECK Renée) - Lorraine (DEMANGEON Jean-Pierre, DEMANGEON Josette, LOUIS Bernard, MONNIER Guy) - Pays de la Loire (CADALBERT Jean-Pierre, COUPRIE Philippe, JAMET Louis, JOURNAULT Luc) - Côte d'Azur (DELPLACE Jacques, FARJANEL Dominique, LAFFARGUE Paul) - Centre (FOURNIER Annie-France, LEGRAND Alain, PIAULT Etienne, VIEL Patrick) - Ile de France (BRUCHE Bernard, DELOBELLE Christian, FLEURANCE Jean-Yves, GRAMFORT Mathieu, HAVEL Gilbert, LANGRY Maurice, LEMERCIER Jean-Marie, LEMESLE Patrick) - Poitou Charente (BERNARD Anne, COUSSOT Claudine, COUSSOT Michel) - Champagne Ardenne (BRISAUD Gérard, CHOPIN Max, LEJEUNE Jean) - Bretagne (BAZARD Michel, BRANLANT Didier, GRECIET Jean-Pierre, LEFRAY Sonia) - Alsace (BECQUET Jean-Jacques, GEYER Gilbert, MACHI Elisabeth, MASSON Jean-Luc) - Midi Pyrénées (DENHEZ Vincent, DUPIN Alain, RAMI Didier) - Rhône Alpes (GLAIZE Evelyne, GUILLON Eliane, LUQUET Josette, PEZET Christophe) - Corse (Philippe CAMARA) - Réunion (Yohann CIMBARO) - Guyane (Bernard LEVEQUE) - Guadeloupe (Philippe FAURE).


Soit : 4 627 voix représentées sur 4 961 disponibles.
Quorum Assemblée générale extraordinaire : 2 481 voix

Sont absents ou non représentés : les clubs des ligues d'Aquitaine, de Martinique et de Nouvelle Calédonie.

Assistent : Membres du Comité Directeur de la FFTA - Cadres Techniques - Personnel FFTA.

Destinataires :

Membres du Comité Directeur,
Présidents de ligues et Comités Départementaux,
Responsables Arbitres de ligues,
Cadres Techniques Régionaux et Fédéraux,
Personnel F.F.T.A., Publication revue fédérale

 **Rapporteur :** Didier AUBIN

Date de remise : 07/04/2008

Date de diffusion : 18/04/2008

Le 5 avril l'assemblée générale de la Fédération Française de Tir à l'Arc s'est tenue à la Maison du Sport Français. L'assemblée a été valablement convoquée.

L'assemblée est déclarée ouverte à 9h30.

1. Préambule

Ouverture de séance et mot de bienvenue par le Président, Philippe BOUCLET

Le Président ouvre la séance.

Il souhaite la bienvenue aux délégués représentant les clubs et présente les excuses des personnes ayant mentionné leur absence.

Il passe la parole à Monsieur Jean-Paul CLEMENCON, Directeur de Cabinet du Comité National Olympique du Sport Français, représentant le Président du C.N.O.S.F. Monsieur Henri SERANDOUR, excusé car retenu à PEKIN pour une réunion du C.I.O. :

Intervention de M. Jean-Paul CLEMENCON, Directeur de Cabinet du C.N.O.S.F.

« Comme l'a dit votre Président, c'est avec regret qu'Henri SERANDOUR ne peut être parmi vous puisqu'il est tenu de siéger à l'assemblée générale des Comités Nationaux Olympiques (C.N.O.) à Pékin qui rencontrent la Commission Exécutive du C.I.O. et la commission d'évaluation des Jeux de Pékin. Cela sur fond d'actualité pas vraiment difficile mais un peu complexe où un certain nombre de concepts à la fois politiques et olympiques se mélangent. Malgré le passage du relais de la flamme à Paris lundi, il a préféré se rendre à ses obligations et faire face aux interrogations que ne manqueront pas de lui faire connaître ses collègues du C.I.O., notamment quant à l'utilisation du magnifique sigle promu par la Commission des Athlètes de Haut Niveau que vous avez eu le bon goût de reprendre ici.

(...) Cette maison est doublement la vôtre d'une part, pour régler, mettre en œuvre toutes les questions qui vous concernent spécifiquement (ce que vous devez et pouvez faire par vous-mêmes). Et aussi elle accueille dans la complémentarité ou la subsidiarité toutes les questions transversales au sport français et qui vont au-delà de ce que chacune des Fédérations peut avoir à faire par elle-même.

*Je vois que le Directeur Technique National est représenté par votre Responsable de la Formation. La Formation ; un Sujet éminemment important par les temps qui courent. Nous avons décidé de créer un groupe de travail qui s'appelle «**Urgence Formation**» au sein duquel nous essayons de traiter dans la subsidiarité et la complémentarité toutes les questions de stratégie de formation au carrefour de la mission menée par Jean BERCHE sur la réunification d'un certain nombre de diplômes ou de Certification Universitaire et Jeunesse et Sport. En même temps nous essayons de rester cohérents avec la démarche qui a été celle du Mouvement Sportif de créer un Conseil Social du Mouvement Sportif pour contribuer à la mise en œuvre d'une Convention Collective Nationale Sport afin que s'exerce le jeu du dialogue social. Dans notre esprit, les Fédérations délégataires et agréées doivent rester maîtres d'ouvrage pour ce qui concerne leurs formations.*

*(...) Par ailleurs, je voulais revenir sur cette présentation du logo du Comité Olympique Français surmonté d'une sentence extraite de la charte olympique «**Pour un monde meilleur**» qui a été voulue par la Commission des Athlètes de Haut Niveau à laquelle siège l'un des plus valeureux d'entre vous : Sébastien FLUTE. Les athlètes ont décidé de réagir à la perversion des anneaux sous forme de menottes. Cela ne signifie pas que nous souhaitons nous placer sur un terrain différent de celui des Droits de l'Homme bien évidemment, nous n'avons pas à lutter contre les Droits de l'Homme bien au contraire mais nous ne souhaitons pas que ce message en faveur des Droits de l'Homme soit imagé par un symbole de paix, un symbole de solidarité entre les continents, un message qui transcende la réalité du monde tel qu'il est et pas tel que nous voudrions qu'il soit. Les athlètes ont donc choisi un message simple qui transcende les réalités du moment «**Pour un monde meilleur**» et évidemment le fait de faire cohabiter les anneaux avec un message que certains trouveront politique, que d'autres trouveront simplement humaniste ou d'autres olympique n'est pas forcément simple et c'est la raison pour laquelle vous comprendrez que le Président ait dû maintenir son déplacement à Pékin.*

Ce sigle, ce badge sera arboré par les athlètes qui le souhaitent. Il n'y a aucune obligation qui est faite bien évidemment. Dans le cadre de la liberté de penser qui est la nôtre en France et de nos traditions et de la liberté d'expression, chacun a bien le droit de faire ce qu'il souhaite (...).

Un certain nombre d'associations ou d'organisations politiques liées à certaines parties du monde nous ont promis pas mal de perturbations sur le parcours de la flamme. Toutes les précautions ont été prises bien évidemment. Ce relais sera accueilli comme un chef d'état, qualifié d'accueil à haut risque mais nous avons fait en sorte que ce relais de la flamme qui porte un symbole de paix se déroule dans les meilleures conditions et non pas dans un milieu trop policé en apparence.

L'idée par-dessus tout est de faire vivre ce symbole de paix et d'amitié entre les peuples qui transcendera, je l'espère, la situation que nous connaissons aujourd'hui (...).

Je vous remercie ».

Le Président remercie Jean-Paul CLEMENCON de l'hospitalité du C.N.O.S.F. Il s'adresse alors à l'assemblée et met en exergue les questions majeures qui caractérisent l'action fédérale.

Intervention de Philippe BOUCLET, Président de la F.F.T.A.

(...) D'aucun dise que je suis amateur de maxime et ce n'est pas par hasard que j'ai choisi celle-ci :

« A l'impossible nul n'est tenu »

En effet nous avons tous des projets qui nous tiennent à cœur, certains réussissent. J'en citerai plus particulièrement 5 qui seront repris et détaillés dans le rapport moral du Secrétaire Général :

- 3 quotas chez les filles
- Le CQP validé pour 5 ans –j'en profite pour rendre hommage au travail conjoint de la commission formation et de la DTN
- L'aboutissement de la démarche d'enseignement
- La pratique olympique auprès des jeunes :
 - Tournois nationaux
 - La semaine jeune olympique
 - Les compétitions du mercredi
- Un solde créditeur qui couvre nos déficits antérieurs.

Alors pourquoi le choix de cette phrase vous me direz ? En fait j'aurai tout aussi bien pu choisir :

«Aides-toi le ciel t'aidera... ».

Je ne sais pas si celui-ci nous aidera et surtout quand mais, au regard des orientations gouvernementales, cela me semble bien mal engagé pour le sport en général

- Loin des promesses qui nous furent faites où d'un budget du sport qui devait atteindre 3% du budget de l'état nous voilà réduit à la portion congrue avec -7% sur le conventionnement et ce plus particulièrement en ce qui concerne la vie fédérale.
- Le non renouvellement des professeurs de sport partant à la retraite dans l'objectif d'1 poste sur deux
- Un financement sur des actions sociétales pas toujours compatibles avec nos fonctionnements

Et nous dans tout cela ?

Le miracle n'aura pas lieu. Il sera ce que nous en ferons. Le désengagement progressif de l'Etat doit nous pousser à chercher d'autres modes de financements à travers les instances régionales ou à nous tourner vers le monde économique.

Un exemple très significatif doit nous amener à réfléchir : lors de notre Convention d'Objectifs il nous fut fait part d'une enquête qui montrait que notre fédération était l'une des plus mal placée en ce qui concerne le montant moyen de l'aide du CNDS appliquée aux clubs.

Comment ?

J'insiste SOYONS PRESENTS ET ACTEURS DES CHANGEMENTS, OCCUPONS LES NOUVELLES STRUCTURES QUI VOIENT LE JOUR : CRIB, CEDSI.... mais aussi REINVESTISSONS CELLES QUI EXISTENT : CROS, CDOS.

De façon plus pragmatique il nous faudra aussi être très vigilants, comme nous le fumes l'an dernier, car d'ores et déjà nous savons qu'une diminution non négligeable sera appliquée sur une partie de nos moyens.

Enfin, je voudrais insister sur le fait que tous les quatre ans nous faisons l'objet par les médias d'une attention toute particulière. Il faut profiter de cette opportunité pour toucher un large public, c'est l'objectif d'un certain nombre de nos actions qui seront développées cette après midi.

Mais aussi, et je dirais surtout, 3 compétitions internationales se dérouleront sur le sol français. Nous nous devons de les réussir pas seulement en terme d'organisation, pour cela je suis tranquille, mais surtout en terme de fréquentation. Je l'ai dit à maintes reprises et, quitte à me répéter, je le redis : nous sommes notre premier public.

Alors je compte sur vous pour vous organiser afin que nous soyons nombreux :

- A Vittel pour soutenir nos garçons qui iront chercher un voire deux quotas
- A Boé où tous les meilleurs mondiaux seront là à 1 mois et demi des Jeux
- A Moliets pour une première européenne à l'initiative de la Fédération

Pour conclure, je souhaite que chacun d'entre nous sans arrière-pensée partisane joue le jeu de la Fédération. L'une des clés de notre réussite est que toute personne que nous aurons su faire rentrer dans nos clubs ne le quitte que dans la perspective d'y revenir. C'est ainsi que se fera la crédibilité et la réussite du tir à l'arc.

Merci de votre attention».

3. Lecture du Rapport Moral par le Secrétaire Général

Rapport Moral du Secrétaire Général – Christian LAFOREST

«Mesdames, Messieurs,

Par ce rapport moral, nous allons faire la synthèse des actions menées dans l'année en référence.

Le nombre de licenciés, arrêté au 31 août 2007 a été de 59301 licences.

L'année 2007 a été pour le Comité Directeur celle de la poursuite des actions du programme Fédéral avec l'aboutissement de plusieurs d'entre elles et la mise en œuvre de nouveaux dossiers.

1. La qualité de l'enseignement et de l'encadrement.

La nouvelle démarche d'enseignement a vu son étude finalisée par la validation des écrits et la mise à l'édition du livre fédéral et du DVD. Vous avez pu remarquer le stand à l'arrivée à notre Assemblée Générale.

Les journées de l'INSEP et le colloque des cadres des E.T.R. à Chennevières ont connu un fort succès avec nombre d'informations et d'échanges.

Le dossier du C.Q.P. de Tir à l'Arc a été un très gros travail. Il a été remis aux commissions paritaires ad hoc qui l'ont validé pour qu'il voie le jour officiellement dans les premiers mois de 2008.

La nouvelle filière cadres fédéraux, Entraîneur 1 et 2 a donné lieu à de nombreux stages dans nos ligues et a permis de valider, grâce aux passerelles mises en place, plus de 300 diplômes Entraîneur 1. La formation Entraîneur 2 sera effective pour nombre de régions dès 2008 ; elle a déjà débuté dans de nombreuses ligues.

538 nouveaux diplômes ont été délivrés cette année à 38 Entraîneurs, 256 Initiateurs, 244 animateurs d'été, 29 BEES1 et 2 BEES2.

2. La préparation de nos athlètes

Nous avons complété notre maillage géographique de l'hexagone en ouvrant un nouveau Pôle Espoirs à Talence (Gironde) nous permettant d'atteindre l'objectif que nous étions fixés en début d'Olympiade.

Le départ de l'entraîneur Corée, Mr LEE, recruté en 2000, a obligé la DTN à revoir les responsabilités des cadres nationaux dans l'optique des grands rendez-vous 2008.

L'objectif des J.O. de 2008 à Pékin est le point d'orgue de cette année. Si d'ores et déjà les trois quotas féminins sont acquis, les quotas masculins restent à obtenir soit à Vittel lors des Championnats d'Europe ou encore lors de la Coupe du Monde à Boé.

3. L'organisation de la pratique pour tous

Nous avons inauguré plusieurs centres dédiés de tir à l'arc et particulièrement celui de Riom en présence du Président de la FITA, Mr Ugur ERDENER.

102 nouveaux arbitres ont réussi à leur examen en novembre, ce qui porte le total à 984 arbitres au niveau national. L'objectif de 1 arbitre par club organisateur pour 2009/2010 reste d'actualité. Le stage « Jeunes Dirigeants » a été annulé compte tenu du peu de candidats. Nous devons saluer ici l'engagement des jeunes dirigeants auprès de nos organisateurs de la semaine jeunes 2007 car ils ont eu le souci de s'impliquer totalement dans l'organisation.

Les contacts ont été poursuivis avec la Fédération Handisport afin de mettre en place un partenariat très étroit au niveau de la licence des deux Fédérations. Nous sommes les premiers à proposer ce mode de fonctionnement.

Après la mise en place du Critérium National en salle des archers sans viseur, il semblerait que l'attrait de l'arc classique nu soit réel puisque nous sommes passés de 927 participants sur la saison salle précédente à 1101, soit une progression de 18 %.

Le projet du « Tir à l'Arc à l'école » nous a ouvert la porte vers le milieu éducatif, mais aussi vers une étude technique d'un matériel nouveau qui verra le jour à la rentrée de septembre 2008.

4. Valorisation de notre sport

Le partenariat avec Sport+ a permis la production d'images (Boé, Riom) mais aussi la diffusion de sujets longs.

Le Colloque des Présidents de novembre a apporté à chacun une somme non négligeable d'informations mais aussi nous a permis d'envisager des actions ou des études nouvelles.

Une étude de refonte de notre site internet a été initiée pour une meilleure interactivité, l'intégration d'une galerie photos et de vidéos en feront un visuel plus moderne.

5. Protection de la santé de nos sportifs

Nos efforts d'information sur le dopage depuis des années auprès de nos sportifs ont porté leurs fruits puisque cette année, 80 contrôles ont été effectués, tous se sont révélés négatifs.

La Commission Disciplinaire Antidopage n'a donc pas eu à siéger.

Le suivi médical des athlètes s'est poursuivi et notre effort financier à ce niveau s'est situé à 37000 € marquant la volonté commune des élus et de la DTN d'arriver à un suivi total de nos tireurs conformément aux exigences ministérielles. La Fédération fut félicitée lors de notre entrevue pour la Convention d'Objectifs.

Le recensement des médecins fédéraux reste une priorité de la Commission Médicale Nationale. Le nombre de médecins agréés s'élève maintenant à 40.

6. Dans le souci de développement de nos ligues

Nous avons poursuivi notre soutien aux ligues à hauteur de 35000 € par la convention annuelle avec de nouveaux thèmes. Il faut ajouter à cela les 4 postes à temps plein ainsi que les 2 demi postes de cadre techniques mis à disposition dans certaines ligues.

L'aide à l'emploi a été poursuivie et un premier bilan a été établi par les cadres techniques sur les actions en cours pour pérenniser l'existant.

7. Dans le souci de faire connaître notre sport au plus grand nombre

Des actions ont été menées en partenariat avec des structures commerciales par la formation de professionnels aptes à animer le Tir à l'Arc dans les centres de vacances. La demande reste forte et est même en augmentation.

Les semaines «Sport Santé» de VALV.V.F. ont été un succès pour notre discipline et vont permettre la mise en place de pas de tir permanents dans plusieurs centres.

Nous avons participé à des actions de promotion tel le Game Shooting Show à Paris.

Mais notre rayonnement national et international reste l'un de nos meilleurs moyens de valorisation.

Cette année 2007 avait débuté par un record du monde en salle égalé par Bérangère SCHUH, puis par le record du monde par équipe féminine en salle composée de Laure BARCZYNSKI, Cyrielle DELAMARE et de Bérangère SCHUH. Puis le record du monde FITA Arc à Poulies d'Amandine BOUILLLOT à VARESE (Italie) suivait.

Le Coupe du monde nous a tenus en haleine avec la participation de Sébastien BRASSEUR jusqu'en finale.

Cette année ce sont 57 médailles internationales (18 d'or, 13 d'argent, 26 de bronze) qui ont été obtenues par nos archères et archers à titre individuel ou par équipes, lors du Championnat du Monde à IZMIR, des phases de la Coupe du Monde, du Championnat du Monde 3 DI à SOPRON, des Championnats d'Europe à VILLA REAL et de la Junior Cup à LIMASSOL.

Ce rayonnement s'est aussi confirmé par les trois grandes compétitions internationales confiées à notre fédération pour 2008 par la FITA et l'EMAU :

- **Les Championnats d'Europe à 70 M à Vittel en mai,**
- **Une manche de la Coupe du Monde à Boé en juin,**
- **Et à notre initiative, la première Coupe d'Europe des clubs à Mollets en septembre.**

Une année 2007 au cours de laquelle nos 23 championnats nationaux et critères ont connu un vif succès par la présence des archers mais aussi par la qualité des organisations sur le terrain par des équipes de bénévoles cherchant la qualité mais aussi très souvent l'originalité dans l'organisation de ceux-ci.

Saluons encore ici, après l'avoir fait sur le terrain, cet engagement de nos organisateurs et des bénévoles qui les accompagnent.

Les lettres de félicitation, les médailles Jeunesse et Sport et nos plaquettes fédérales nous permettent de les mettre régulièrement en avant, sans oublier toutes celles et tous ceux qui par leur présence sur nos manifestations témoignent de leur intérêt à notre sport.

Merci de votre attention».

4. Désignation des scrutateurs

Un appel à scrutateurs est lancé auprès de l'assemblée générale. Messieurs Christophe PEZET (Délégué Rhône Alpes) & Bernard LEVEQUE (Délégué Guyane) se proposent.

5. Questions Financières

Présentation du rapport de gestion par Michel GAZAGNES, Trésorier

« L'exercice 2007 dégage un solde créditeur de 109 749,88€. Les causes de ce bon résultat sont multiples et parmi celles-ci on peut noter :

Au niveau des produits :

- Une progression des produits de licences de près de 70 000€ au 31 décembre 2007, progression qui est la résultante de deux composantes : augmentation du prix mais aussi hausse du nombre des licenciés (plus 800) au 31 décembre 2007.
- Augmentation aussi des recettes publicitaires de la revue fédérale (plus 32 000€).

Au niveau des charges un effort au quotidien de chacun a permis leur maîtrise, tout en permettant de réaliser l'ensemble des actions prévues dans le cadre de nos engagements et plus particulièrement :

- Reconnaissance de la fonction d'arbitre avec la mise en place de « la valise de l'arbitre » pour un coût global de 35 000€.
- Création d'un emploi à mi-temps pour renforcer le service communication en particulier au niveau de la rédaction de la revue.

Même si notre situation financière est en voie d'amélioration, cela n'empêche pas les problèmes de trésorerie dus aux versements aléatoires des subventions.. Je tiens à remercier nos banques, HSBC et Fortis Banque, pour les facilités de caisse qu'elles nous accordent pour nous permettre de faire face aux difficultés passagères que nous pouvons rencontrer.

Avant de répondre à vos questions, je tiens à remercier une nouvelle fois Philippe CABAREZ pour sa disponibilité et sa collaboration ».

Présentation du rapport du Commissaire aux Comptes par Monsieur Guy DUCROS

« Mesdames et Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association «Fédération Française de Tir à l'Arc», tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés le 14 mars 2008 par le Bureau. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le changement de méthode intervenu en 2007 concernant la correction d'erreur relative aux amortissements du siège social de la Fédération ainsi que sur le changement d'estimation pour la détermination des primes à verser aux athlètes, tels que mentionnés dans l'annexe.

Il est également précisé que l'audit n'a pas porté sur la comptabilité analytique de la Fédération.

II. - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9, 1° alinéa du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

• Correction d'erreur

La note n°3 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des amortissements du siège social. Afin de corriger une erreur des exercices précédents, concernant la réimputation des amortissements pratiqués dans le poste de fonds de dotation et l'absence de comptabilisation de nouvelles dotations en 2005 et 2006, le poste fonds de dotation a été diminué du montant des amortissements cumulés à fin 2004, recalculés selon la méthode rétrospective en utilisant les taux d'utilisation, soit un total de 100 172 €. Le terrain, non amortissable, a été estimé à 25 % de la valeur de l'ensemble. Les dotations des exercices 2005 et 2006, déterminées selon la même méthode, soit 14 932 €, ont été réimputées dans le compte de report à nouveau.

Je me suis assuré du bien-fondé du changement de méthode comptable mentionné ci-dessus et de la présentation qui en a été faite.

• Estimation comptable

J'ai également procédé à l'appréciation de l'approche retenue par l'association concernant la détermination de la provision pour primes à verser aux athlètes. Depuis cet exercice la totalité des primes à verser est provisionnée. La base de la provision est le nombre de points attribué, soit 193 pour 2007 multiplié par une valeur décidée chaque année par le bureau.

Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe aux comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier sur la situation financière et les comptes annuels ».

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Conventions Réglementées :

«Mesdames et Messieurs,

En ma qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, je dois vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisé.

Il n'entre pas dans ma mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention visé à l'article L612-5 du Code de commerce».

Le Président propose à l'assemblée d'exprimer ses remarques sur la gestion. Le trésorier répond aux questions posées puis le Président suggère de passer au vote des résolutions :

1^{ère} résolution : Approbation des comptes 2007 et quitus au trésorier :

Les adhérents, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2007 du rapport du Trésorier et du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuvent lesdits comptes tels qu'ils leur sont présentés par le Trésorier et lui donnent quitus pour sa gestion.

2^{ème} résolution : Affectation du résultat :

Le Comité Directeur de la F.F.T.A. propose à l'Assemblée Générale que le résultat de l'exercice, s'élevant à 109 749,88 euros soit intégralement affecté au compte «Report à nouveau».

3^{ème} résolution : Rapport sur les conventions :

Après avoir entendu la lecture du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées, l'assemblée générale en approuve le contenu.

Résolutions 1,2 & 3 : L'assemblée Générale adopte les comptes 2007, donne le quitus au Trésorier, l'affectation du résultat et le rapport sur les conventions

Résultat du vote des résolutions 1,2 & 3 : Adoptées à l'unanimité des membres présents ou représentés

Oui	4627
Non	0
Abstentions	0
Non votés/non représentés	296

Le Trésorier présente le budget prévisionnel 2008. Il précise que celui-ci sera ajusté au regard de la subvention obtenue dans le cadre de la Convention d'Objectifs. L'assemblée générale en prend acte.

Le Président ouvre l'Assemblée Générale Extraordinaire et passe la parole à Dominique OHLMANN, Secrétaire Général Adjoint.

6. Modification des Statuts, du Règlement Intérieur & du Règlement de Lutte contre le Dopage

Le Secrétaire Général Adjoint, Dominique OHLMANN présente les modifications relatives aux statuts de la Fédération et à son Règlement Intérieur et en explique les raisons. Il répond aux questions posées. Les textes sont soumis au vote avec les amendements souhaités par l'assemblée (suppression dans les statuts de la mention «Annexe» pour les règlements et suppression de la mention relative au site internet pour la diffusion des procès verbaux en attendant de vérifier la validité juridique de ce mode de transmission).

4^{ème} résolution : L'assemblée générale adopte des modifications relatives aux Statuts

Résultat du vote : Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Oui	4627
Non	0
Abstentions	0
Non votés/non représentés	296

5^{ème} résolution : L'assemblée générale adopte des modifications relatives au Règlement Intérieur

Résultat du vote : Adopté à la majorité des membres présents ou représentés.

Oui	3 665
Non	962
Abstentions	0
Non votés/non représentés	296

Il passe ensuite la parole à Thierry VENANT, Président de la Commission Anti Dopage afin d'expliquer les raisons pour lesquelles un nouveau règlement doit être adopté. Il s'agit d'une mise en conformité au regard de la législation. Le texte est soumis au vote et est adopté à l'unanimité.

6^{ème} résolution : L'assemblée générale adopte le règlement de Lutte contre le Dopage

Résultat du vote : Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Oui	4 627
Non	0
Abstentions	0
Non votés/non représentés	296

7. Adoption d'un tarif unique «Licence Convention Handi»

Dominique OHLMANN rappelle l'objet de la Convention avec la Fédération Française Handisport qui nous a amenés à proposer la mise en place d'un tarif national unique pour les archers titulaires d'une licence compétition à la F.F.H. Ce tarif est basé sur le même principe que la licence découverte au taux de : 18 euros dont 14 euros pour la F.F.T.A, 2 euros pour la ligue et 2 euros pour le Comité Départemental.

Cette licence sera mise en circulation à partir du 1^{er} septembre 2008.

Les services sont ceux de la licence annuelle ; la licence Convention Handi. étant réservée aux titulaires de la Licence Compétition Tir à l'Arc F.F.H. ou de la licence F.F.S.A. pour la saison en cours.

7^{ème} résolution : L'assemblée générale adopte la licence convention handi. à tarif unique

Résultat du vote : Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Oui	4 627
Non	0
Abstentions	0
Non votés/non représentés	296

8. Plan Hygiène & Sécurité

Régis FAGART présente les différents éléments du plan général de la Fédération sur l'Hygiène & la Sécurité. En réponse à une question posée. Le Président confirme à l'assemblée que le règlement Hygiène et Sécurité a été proposé au Comité Directeur des 26 & 27 janvier derniers et adopté à l'unanimité avant d'être présenté à l'approbation de l'assemblée générale.

8^{ème} résolution : L'assemblée générale adopte le Règlement Hygiène & Sécurité

Résultat du vote : Adopté à la majorité des membres présents ou représentés.

Oui	4 507
Non	120
Abstentions	0
Non votés/non représentés	296

9. Présentation du nouveau Règlement Médical

A la demande du Président, Jean-Claude LAPOSTOLLE, Médecin Fédéral, présente les futures dispositions du Règlement Médical. Celui-ci sera soumis à l'approbation du Comité Directeur de juin prochain.

10. Présentation des Grands Projets 2008

Conformément à l'ordre du jour, les chefs de projets présentent, sur des diaporamas les projets de structuration et de développement qui marqueront l'année 2008 : la labellisation des clubs, le Tir à l'Arc à l'école, le Tir à l'Arc sur le Littoral (Sport à la Playa), Journées Découvertes.

En outre, le Président réitère ses sollicitations pour mobiliser les archers sur les grands évènements sportifs se déroulant cette année en Frande : VITTEL, BOE & MOLIETS.

11. Mises à l'honneur

Traditionnellement, le Comité Directeur propose de mettre à l'honneur certaines personnes de notre Fédération se distinguant par une carrière exceptionnelle de Dirigeant Bénévole ou de Cadre Professionnel ainsi que les organisateurs de Championnats Nationaux et Athlètes de Haut Niveau.

Six distinctions fédérales (plaquettes de bronze & d'argent) ont été accordées aux personnalités suivantes ; lesquelles ont été invitées à recevoir leur distinction :

<i>Plaquettes</i>	<i>Personnes mises à l'honneur</i>	<i>Ligues</i>
<i>Plaquettes de bronze</i>	<i>Elisa PETER</i>	<i>Franche Comté</i>
	<i>Gilles GOUAIS</i>	<i>Ile de France</i>
	<i>Régis FAGART</i>	<i>Picardie</i>
<i>Plaquettes d'argent</i>	<i>Jean-Claude LAPOSTOLLE</i>	<i>CRRATA</i>
	<i>Noël GAYOSO</i>	<i>Poitou Charente</i>

Un hommage particulier a été rendu aux organisateurs de manifestations 2007.

12. Questions Diverses

- Le Président donne communication des questions posées par courrier. Aucune d'elles ne nécessite une prise de position par l'assemblée générale. Ces questions ont fait l'objet d'une attention particulière et le Président fait part des réponses de la Fédération.
- Les représentants sont informés qu'ils trouveront les présentations faites au cours de l'assemblée générale sur le web (sites F.F.T.A. & Extranet des clubs).

Clôture de l'assemblée à 16h00.

Fait à Rosny sous Bois,
Le 5 avril 2008
En deux exemplaires originaux

Le Président,
Philippe BOUCLET

Le Secrétaire Général,
Christian LAFOREST